

DOSSIER N°: 24346

**AFFAIRE INTÉRESSANT L'AVIS 43-201 RELATIF AU RÉGIME D'EXAMEN CONCERTÉ DU
PROSPECTUS ET DE LA NOTICE ANNUELLE**

ET

Fonds de revenu Colabor

DOCUMENT DE DÉCISION

Le présent document de décision du régime d'examen concerté confirme que le prospectus définitif de l'émetteur susmentionné en date du 17 juin 2005 a été visé par l'autorité de Terre-Neuve et Labrador.

Fait à Montréal, le 21 juin 2005.

L'Autorité des marchés financiers,

(s) Benoit Dionne
Benoit Dionne
Chef du Service du financement des sociétés

Projet SEDAR n°:787310